**Compte rendu du conseil d’école du 02 février 2018**

- L’inspectrice de l’éducation nationale : Mme ETCHEVERRY, excusée.

- Mr AYRAULT Jean-Paul (maire d’Aigre), mme BASSET Véronique, mr VOLLETTE Guillaume (élus d’Aigre), mmes BAILLARGEAU Corinne (élue d’Oradour), LACHAISE Evelyne (élue de Mons), FOUILLET Martine (élue de Villejésus), DOUMET Aurélie (élue d’Ebréon). Mr BONNET Franck (maire de Saint-Fraigne) excusé.

- Mme GUILLONNEAU Josette, DDEN
- Mmes MICHAUD Manon, VOLLETTE Pascale, PAPILLAUD Corinne, MARTAGUET Angélique, JARASSE Virginie, LAFOND Magali, représentantes des parents d’élèves.

- Mmes COUSSOT Gaëlle (enseignante et directrice), BOUIN Brigitte, POUPELIN Isabelle, DEVEZEAUD Lucile, PENOUTY Karine, COMTE-BELLOIS Alexia (Enseignantes)

- Mlle LACHAISE Solène, emploi de vie scolaire et secrétaire de séance.

 La séance est ouverte par Mme COUSSOT, présidente de séance à 18h30

**Ordre du jour**

* Projet d’organisation de la semaine scolaire.
* Projets d’école et de classes.
* Point de la municipalité.
* Questions des représentants des parents d’élèves et élus.
* **Projet d’organisation de la semaine scolaire**

 Le retour de la semaine à 4 jours avait été voté l’an dernier mais cette dérogation que nous avions obtenue n’était valable que pour l’année 2017-2018. Au cours de ce conseil chaque membre du conseil d’école a donc donné son avis pour ou contre le maintien de la semaine à 4 jours dans notre école.

**Avis des parents** : Les avis sont partagés.
 - certains préfèrent les 4 jours et demi car le rythme est moins cassé, il est plus difficile de reprendre le rythme le jeudi.
 - D’autres préfèrent la semaine à 4 jours car les enfants font des activités le mardi soir ce qui leur permet de se reposer le mercredi.

* Certains ne voient pas de changement entre les deux propositions.

 **Avis des élus** : Les élus soulignent que les TAP permettaient à tous les enfants d’accéder à des activités diverses. Cela permettait de favoriser l’égalité des chances. Cependant il faut reconnaitre que les élus préfèrent la semaine à 4 jours, car malgré la présence des bénévoles, cela représente un certain coût. De plus, pour être en accord avec les autres écoles du pays d’Aigre dont la maternelle, il est souhaitable d’harmoniser le rythme à 4 jours.

 **Avis de la DDEN** : La semaine à 4 jours et demi reste plus bénéfique pour les enfants car les journées sont moins longues et les matinées restent le moment de la journée où les élèves apprennent le mieux. Le rythme de l’enfant est mieux respecté avec la semaine à 4 jours et demi dans le quotidien de l’enfant. Il ne faut pas mélanger le rythme de l’enfant avec le rythme de la famille.

 **Avis des enseignantes** : Le mercredi matin étant un créneau très efficace au niveau de l’apprentissage pour les enfants, une matinée d’enseignement est perdue donc la semaine à 4 jours est moins efficace. Il y a également les heures de soutien (APC) qui doivent être calées après 16h30 ce qui rallonge encore plus les journées des enfants donc très peu de parents acceptent d’y laisser leurs enfants.

**Le conseil d’école a donc été décidé que pour la cohérence du pays d’Aigre, notamment entre l’école maternelle et l’école élémentaire, et pour tenir compte de l’aspect économique (les temps d’activités périscolaires représentent trop de charges pour les communes), de reconduire la semaine à 4 jours.**

* **Projets d’école et de classes**

* Toute les classes vont participer à un projet cirque du 02 mars au 25 mai dont 1 journée se fera sous un chapiteau. Il y aura une représentation en juin pour que les parents puissent voir ce que les enfants auront appris. Pour cela une vente de chocolat est en cours jusqu’au 02 mars qui permettra de financer ce projet qui se fait avec la compagnie « planche de cirque ».
* Les classes de CP de Mme Coussot et CE1-CE2 de Mme Devezeaud ont eu leur deuxième projection de film le 09 février à Ruffec dans le cadre du projet « école et cinéma », cette fois ils ont vu le film « Katia et le crocodile » une comédie tchèque de 1966.
* La classe de CM1-CM2 de Mme Penouty ainsi que les CM1 de Mme Poupelin accueilleront Jeanne Desoubeaux et la compagnie « Maurice et les autres » pour faire un opéra avec les élèves sur la pièce Don Quichotte. Il y aura 20 interventions réparties sur mars, avril et mai. Ces interventions font parties du projet « création en cours » qui permet à différents artistes de montrer comment se crée une pièce.
* Le projet conte des classes CE2-CM1 de Mme Poupelin et CM1 – CM2 de Mme Penouty avec les autres écoles du secteur ainsi que le collège se continue. Les élèves ont présenté un conte aux autres écoles le 29 janvier, ils travaillent maintenant sur les différentes versions du petit chaperon rouge qu’il existe pour présenter à nouveau leur travail. Ils visiteront le collège en même temps.
* Concernant le dispositif PDMQDC (Plus De Maître Que De Classe), il a été convenu en conseil de maitres qu’il interviendra en période 4 dans les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 en plus des CP. Il sera dans la classe de CP les deux matinées (lundi et mardi) pour travailler la lecture et sa compréhension, l’écriture cursive, la connaissance des nombres et l’anglais.
Le lundi après-midi il sera dans la classe des CE1-CE2 pour travailler sur la production d’écrit (écrire une phrase correcte simple) et pour apprendre aux élèves à être efficace en copie.
Le mardi après-midi dans un premier temps il sera dans la classe des CE2-CM1 pour travailler également la production d’écrit et pour pouvoir enrichir les écrits avant de retourner dans la classe des CE1-CE2 pour les mathématiques notamment les résolutions de problèmes et la compréhension d’un énoncé.
On ne sait pas si ce dispositif sera reconduit l’an prochain car l’éducation nationale va dédoubler les classes de CE1 en prenant les enseignants des PDMQDC, il y en aura donc moins pour intervenir dans les écoles en PDMQDC.
* Les inscriptions des CP pour l’année 2018-2019 se feront la semaine du 23 au 27 avril.

* **Point de la municipalité**

  Pour l’impasse par où les enfants passent le matin et le soir, la mairie d’Aigre envisage de créer un couloir balisé le long du mur de l’école pour que les enfants puissent passer sans risques et que les voitures ne bloquent pas toute la rue. Un passage piéton sera également ajouté devant la porte de l’école pour les enfants et parents qui viennent à pied de la rue du temple.

Mme Coussot ferme la séance à 19h30.